

# BTS agricole Gestion et Maîtrise de l'Eau (BTSA GEMEAU)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Etablir une proposition technique et financière d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Optimiser le fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique.
- Mobiliser des compétences professionnelles dans la gestion des installations urbaines et agricoles (Eau potable, assainissement, aménagements de rivières, étude de bassin versant...).

## Entreprises d'accueil

- Service public.
- Société délégitaire du service de l'eau.
- Bureau d'études.
- ...

## Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Baccalauréat, ou d'un diplôme de niveau supérieur (BTS - DUT), ou avoir suivi une scolarité complète conduisant à un Baccalauréat
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32334302	15672

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2.

### Durée de la formation

1 365 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
2 semaines en UFA  
2 semaines en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



### ISVT

72 avenue de Vals  
43750 VALS PRÈS LE PUY  
04 71 02 10 81  
isvt.cfa@orange.fr  
www.isvt.fr

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Accompagnement du projet professionnel (M11)
	Economie générale (M21)
	Technique d'expression et communication (M22)
	Langue Vivante (M23)
	Education Sportive et Physique (M31)
	Mathématiques (M41)
	Informatique (M42)
Matières professionnelles	Gestion de l'eau (M51)
	L' eau : Propriétés (M52)
	Système Hydrotechnique (M53)
	Projets d'équipements (M54)
	Equipement système hydraulique (M55)
	Géomatique topométrie (M56)
	Conception et dessin assisté par ordinateur (M57)
	Conduite Opération technique (M58)
	Module initiative locale (M71)
	Pluri (préparation examen)

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Expression française et culture socio-économique</b>	6	Epreuve Terminale	Ecrit
<b>E2 : S'exprimer, communiquer, comprendre le monde</b> • Technique d'expression et communication • Projet d'Initiative et Communication • Economie Générale	3	CCF CCF CCF	Dossier et Oral Ecrit Ecrit
<b>E3 : Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels (Anglais)</b>	3	CCF	Compréhension de l'écrit + Compr. orale Expression écrite Expression orale
<b>E3 : Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser (EPS)</b>	Pts > 10	CCF	Pratique
<b>E4 : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données</b> • Mathématiques • Informatique	3	CCF	2 Ecrits Pratique
<b>E5 : Enseignement professionnel</b> • Gestion de l'eau • Propriétés de l'eau • Système hydrotechnique	3	CCF	Ecrit Ecrit Ecrit
<b>E6 : Activités pluridisciplinaires</b> • Projets d'équipements • Géomatique topométrie • Conception et dessin assisté par ordinateur • Conduite Opération technique	6	CCF	Oral et Ecrit de groupe, Oral individuel Pratique explicitée Pratique explicitée Pratique explicitée
<b>E7 : Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel</b>	12	Epreuve Terminale	Ecrit et Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>87%</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	88,71%	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	92,11%	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	83,55%	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	87,67%	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	en cours	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	en cours	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	en cours	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	en cours	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>
<b>Taux de réussite du BTSa GEAMEAU dans l'UFA</b>	<b>100%</b>	-	-	-
<b>Taux d'abandon globaux</b>	<b>15,66%</b>	<b>12,83%</b>	-	-

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Autres BTS agricoles.
- Licences Pro, licences générales ou écoles d'ingénieur.

### Débouchés professionnels :

- Technicien en traitement des eaux.
- Technicien de surveillance des réseaux et de stations de traitement.
- Conseiller technique et technicommercial.
- Technicien d'analyses industrielles des industries de process.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 002 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100%*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%*	100%*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%*	100%*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

### Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

### Délais d'inscription

#### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

### Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

### Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus depuis l'intermodal.
- Transports scolaires (vers l'intermodal).
- Gare Le Puy en Velay.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Appartenance à un réseau d'établissements du CNEAP
- Une équipe pédagogique composée de formateurs et de professionnels
- Un accompagnement à la recherche d'entreprise et de maîtres d'apprentissage
- Un suivi personnalisé des apprentis (mémoire de stages, conduite de projet tutoré, entraînement soutenance...)
- Un partenariat fort avec le monde professionnel

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

Drone pour cartographie, réseau d'eau pédagogique, laboratoire pédagogique, matériel d'irrigation, matériel de topographie.

## Coordonnées de l'UFA



### ISVT

72 avenue de Vals  
43750 VALS PRÈS LE PUY  
04 71 02 10 81  
isvt.cfa@orange.fr  
www.isvt.fr

## Référente handicap

Mélanie BIGUEY  
melanie.biguey@cneap.fr

## CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026